

Nécrologie

Juliette Capulet

Héritière de la famille Capulet

À presque 14 ans, Juliette Capulet est décédée à Vérone, en Italie. Fille unique, elle était la seule héritière de la famille Capulet, rivale de la famille Montaigu. La vie de la jeune fille bien que courte, fut pleine de mésaventures. Elle grandit dans un contexte familial compliqué, et sa relation avec ses parents n'a jamais vraiment été une réussite au point que les conflits entre eux se sont vite accumulés. D'un côté, elle voyait son père, qui était strict avec elle, haïr les Montaigu, et de l'autre sa mère qui avait toujours détesté cette animosité séparant les deux familles. Pour elle, cette confrontation permanente ne la préoccupait pas autant que ses parents, elle avait déjà des difficultés à s'occuper de ses propres problèmes. En effet, pour les Capulet, leur fille était encore une adolescente à leurs yeux, pourtant ils l'avaient destinée à se marier avec le Comte Paris, un époux potentiel qu'ils avaient choisi pour elle. Même s'ils ne le montraient pas, tous deux ressentaient énormément d'amour pour leur fille et ils voulaient le meilleur pour elle.

Cependant, ce que les parents de Juliette voulaient pour leur fille n'était pas ce qu'elle voulait réellement. Très vite, Juliette s'est montrée comme une jeune fille obstinée et toujours en quête de liberté, c'est ainsi qu'elle avait décidé de ne jamais porter le blason des Capulet. Après les récents événements, notamment la mort de son cousin Tybalt pour qui elle ressentait beaucoup d'affection, elle a été propulsée dans la vie d'adulte. Un des derniers choix qu'elle entreprit était celui de refuser le mariage avec le Comte Paris ce qui engendra des menaces de la part de son père voulant la renier. Il était impossible pour elle d'accepter ce mariage puisqu'elle ne portait aucun amour pour le Comte Paris, mais au contraire elle aimait le rival de sa famille, Roméo Montaigu.

Un amour interdit.

À ses côtés, Roméo Montaigu, unique héritier de la famille Montaigu, a aussi été retrouvé sans vie. Juliette ne voulait pas épouser le Comte Paris, non pas uniquement pour garder sa liberté ou ne pas obéir à ses parents, mais plutôt car son cœur était pris par un autre. C'est lors d'un bal masqué organisé par les Capulet qu'ils se sont rencontrés et où leur premier regard s'est transformé en un coup de foudre qui mena à un amour interdit. Après avoir fait part réciproquement de leurs sentiments, ils décidèrent de fuir pour s'unir bien que leurs familles respectives étaient ennemies. L'amour qu'ils avaient l'un pour l'autre était plus qu'un sentiment, l'héritière des Capulet voyait cela comme un premier pas pour ouvrir les yeux à leurs proches afin d'en finir avec leur hostilité commune.

À la suite de l'exil de son amant, Juliette avait préparé un plan pour échapper au mariage arrangé par sa famille afin d'être libre de le retrouver. Néanmoins, tout ne se passa pas comme prévu et elle se mena à une fin tragique. Les deux amoureux moururent ensemble, ils sont aujourd'hui réunis dans le caveau des Capulet.

Lettre de consolation :

Chère famille Capulet,

Ce n'est pas sans chagrin que je vous écris cette lettre, et c'est en recueillant toute la force qu'il me reste que je viens vous manifester mes sentiments. Il est vrai que je ne suis pas la personne la plus adaptée à faire cela, étant moi-même l'ami d'un de vos rivaux, mais en ce temps de souffrance il est, à mon humble avis, le moment de ne plus penser à l'animosité que vous ressentez envers la famille de l'amant de votre fille. Je suis touché par la perte que vous et vos proches subissez, quand je remarque que je ne perçois que de la peine dans mon cœur, je n'ose imaginer ce que les vôtres contiennent. J'aimerais pouvoir vous dire que ce dont je m'apprête à vous confier n'a jamais été dit, mais de ce que je sais vous-même étiez au courant de ce que votre fille ressentait, je me permets alors de le répéter.

Juliette s'était éprise de Roméo et votre désaccord ainsi que celui des Montaigu à leur relation, causée par votre haine mutuelle, les a poussés à une fin tragique. En aucun cas je ne repose ce drame sur l'un de vous, étant l'un des seuls qui croyait en eux et en leur pouvoir de réunir vos deux familles, je ressens de la culpabilité à travers l'aide que je leur ai apporté. Il est cependant vrai que, si cela peut vous épargner l'affection que je viens de vous citer, la mort a permis de les réunir, et c'est ce qu'ils ont toujours désiré. Mon statut permet de vous assurer que ce qu'ils n'ont pas trouvé ici-bas, est maintenant à leur portée. Il faut alors tenter de se réjouir, ou au possible de limiter ce qui nous accable, en jugeant que leurs plans se sont réalisés, puisqu'ils se sont retrouvés.

Je conviens qu'il n'est pas souhaité d'enlever un enfant à ses parents, mais il est réel que Juliette possédait déjà la force de choisir ce qu'il lui plaisait. La liberté était ce qu'elle convoitait le plus. Son jeune âge transparaissait par sa timidité, mais son intense volonté de réussir à se rapprocher de son amant la poussait à agir de manière démesurée. Il aurait été difficile pour la mort de ne pas se méprendre, elle ne vient chercher que les plus courageux, et en la voyant elle n'a certainement pu se rendre compte de sa jeunesse. Sa courte vie est tout autant honorable que celle de nos aînés, ses actes sont respectables, et je l'espère permettront de résoudre cette perpétuelle discorde entre votre famille et celle de son amant.

La mort les a pris, et elle a suivi leur amour absolu pour arriver jusqu'à eux. Je ne suis point ici pour dicter ce qu'il vous est nécessaire de faire, mais j'ose ne pas me tromper en affirmant que leurs efforts n'auront pas été vains. Ma peine serait alors soulagée de savoir que leur fin aura permis d'arrêter la bataille que vous avez entreprise.

Frère Laurent